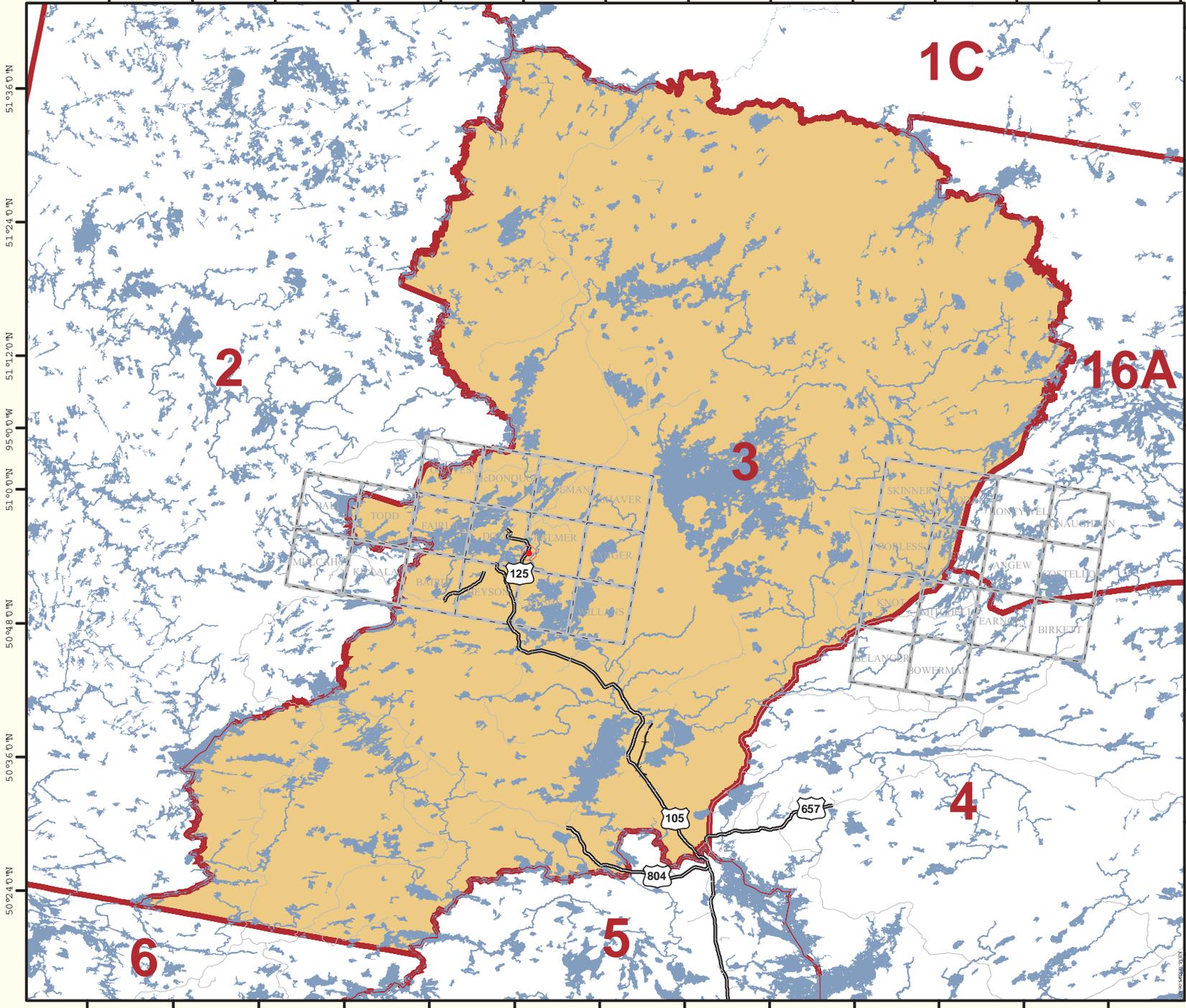


# Unité de gestion de la faune - 3

95°0'0"W 94°48'0"W 94°36'0"W 94°24'0"W 94°12'0"W 94°0'0"W 93°48'0"W 93°36'0"W 93°24'0"W 93°12'0"W 93°0'0"W 92°48'0"W 92°36'0"W 92°24'0"W



## Légende

- Peuplements
  - Limites d'un canton
  - Route provinciale
  - Route municipale
  - Route secondaire
  - Ligne de chemin de fer
  - Lacs
  - Rivières et ruisseaux
  - Limites approximatives de l'UGF
  - UGF d'intérêt
- 0 3.75 7.5  
Kilomètres



© 2007, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Cette carte a été réalisée par le ministère des Richesses naturelles uniquement à des fins de renseignements, de consultation et de discussion. Le ministère n'en garantit pas l'exactitude et n'assume aucune responsabilité relativement à toute conséquence que pourrait entraîner l'utilisation de la carte ou la confiance mise en l'information qu'elle contient.

*On pourra connaître les limites exactes en s'adressant au ministère des Richesses naturelles.*